



Guide de configuration exemption CNIL

Abla Analytics

Version document : 1.2

Date : 23/06/2021

Abla Analytics est un outil de mesure d'audience conforme aux exigences réglementaires et aux recommandations de la CNIL. L'ensemble des données collectées par l'intermédiaire d'Abla Analytics demeure la propriété exclusive de nos clients et ne peut en aucun cas être utilisé à d'autres fins par l'éditeur. L'éditeur de la solution, la société Astra Porta, opère en tant que sous-traitant au sens du RGPD.

Notre solution de mesure d'audience est proposée en trois versions : Abla Analytics, Abla Analytics + et Abla Analytics x. Pour garantir la vie privée des visiteurs, par défaut et sur toutes ces versions :

- Il est impossible de créer des cohortes de visiteurs pour l'affichage de contenus différenciés
- La collecte d'informations de localisation est limitée au niveau du pays
- Les adresses IP des visiteurs sont anonymisées instantanément (impossibilité d'identifier un visiteur)
- Il est impossible de suivre la navigation d'un visiteur sur plusieurs sites ou/et avec différents terminaux

Lors de l'installation de l'application, notre équipe communique le code d'un bouton d'opposition qu'il est possible d'ajouter par simple copier coller. Ce code totalement personnalisable donne la possibilité au visiteur de s'opposer à l'utilisation d'Abla Analytics et désactive tout suivi.

Seule la version de base (Abla Analytics) respecte par défaut les exigences du cahier des charges établi par la CNIL. Cela signifie que nos clients peuvent bénéficier d'une solution exempte de tout consentement sans qu'il soit nécessaire de procéder à quelque configuration de l'application.

A cette fin nous avons désactivé les fonctionnalités suivantes d'Abla Analytics :

- Import de données : il est impossible de demander l'import de données collectées à partir de solutions concurrentes
- Export des données : les données exportées ne contiennent pas les identifiants anonymisés des visiteurs
- Google Search Console : cette version ne permet pas l'affichage des mots-clefs utilisés par les visiteurs en provenance du moteur de recherche Google
- Filtres : afin de rendre impossible l'individualisation d'un parcours visiteur, le filtrage par paramètres (navigateurs, source, pays..) a été désactivé
- Marquage : il est impossible d'ajouter des tags sur des boutons, des pages ou des liens hypertextes

Qui sommes-nous ?

Abla Analytics est une solution de mesure d'audience respectueuse du RGPD et des recommandations de la CNIL sur l'utilisation des cookies et autres traceurs. Elle a été conçue et développée à Marseille par la start-up Astra Porta dont l'activité se concentre sur les audits de cybersécurité, la fonction de DPO externe et l'accompagnement à la mise en conformité avec la loi SAPIN 2.